



évry-courcouronnes

Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée d'Évry

3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

PLU révisé, approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2019

PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document phare du PLU. Il formalise le projet de ville à l'échelle de l'ensemble de la commune pour les 10 à 15 prochaines années. Il est transcrit réglementairement au sein des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du zonage et du règlement.

Le PADD est le fruit d'un travail partagé entre élus, habitants, partenaires et associations. Il vise à répondre aux enseignements et enjeux mis en évidence au sein du diagnostic et état initial de l'environnement et aux préoccupations des habitants qui se sont exprimés dans le cadre d'une large concertation.

Il est également l'expression du projet de ville porté par la municipalité.

Le contenu du projet d'aménagement et de développement durables est fixé par l'article L151-5 du Code de l'urbanisme. Celui-ci doit définir :

« 1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques

2° Les orientations générales concernant :

- l'habitat,
- les transports et les déplacements,
- les réseaux d'énergie,
- le développement des communications numériques,
- le développement économique,
- l'équipement commercial,
- les loisirs,

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. »

Evry est riche d'une histoire urbaine hors du commun. **L'héritage de la "ville nouvelle"** a orienté durablement son développement et restera un marqueur fort de son identité. Si sa conception initiale a montré des failles et des dérives, ses valeurs et ses idéaux persistent, au premier rang desquels se trouvent **l'égalité, la diversité, la solidarité, l'audace, l'innovation...**

De fait, depuis sa fondation, Evry s'est distinguée par sa détermination à apporter des réponses sans cesse renouvelées aux problématiques rencontrées par ses habitants. En fil rouge de l'intervention municipale se trouve **l'ambition de réparer** – en menant une action volontariste ayant toujours un temps d'avance sur toutes les formes de déclin, de relégation ou de repli – et **le désir de préparer l'avenir**.

Ce nouveau PLU s'inscrit en continuité avec les efforts engagés, en particulier dans le cadre de la démarche « Evry, nouvelle ville nouvelle » initiée en 2006 – pour rénover les quartiers, améliorer la qualité de vie, retrouver des parcours résidentiels positifs– **et vise à répondre aux nouveaux défis qui se posent à la ville dans un contexte inédit, celui d'une intercommunalité renforcée et de la construction d'une commune nouvelle issue du rapprochement avec Courcouronnes.**

Dans ce contexte, ce PADD entend maintenir un niveau d'ambition maximum pour l'intervention publique dans tous les domaines et doit permettre **d'affirmer Evry, et demain la commune nouvelle comme l'une des centralités essentielles du Sud francilien.**

L'une des priorités pour les années à venir sera de contribuer à **bâtir une intercommunalité forte à partir de communes fortes**. En effet, la coopération et la solidarité intercommunales seront des leviers incontournables pour permettre à la ville de **faire entendre sa voix et de faire valoir sa force dans la métropolisation de l'Île-de-France en offrant le meilleur niveau de services publics à ses habitants**. Pour s'affirmer, l'agglomération Grand Paris Sud devra pouvoir s'appuyer sur des centralités robustes, c'est en ce sens que la commune nouvelle d'Evry-Courcouronnes verra le jour en 2019.

En parallèle, l'action municipale des prochaines années visera à **donner un nouveau souffle à l'attractivité de la ville afin qu'elle bénéficie à tous**. Dans cette perspective, ce PADD fixe l'ambition de **faire d'Evry une ville choisie** en proposant des parcours résidentiels variés et attractifs pour tous. Il s'agira également de **développer une « nouvelle économie »**, créatrice de valeur et d'emplois, moteur de réussite, de solidarité et d'égalité. Pour cela, la ville se fixe l'objectif de devenir **un démonstrateur en matière d'innovation dans les territoires de grande couronne**.

Enfin, ce PADD est un outil qui doit permettre à la ville **d'engager sa transition écologique**. Pour cela, chacune de ses décisions et chacun des projets engagés devront aller dans le sens **d'un développement urbain sobre**. Dans cette perspective, les mots d'ordre seront ceux de la construction de la ville sur la ville et de la reconquête des espaces naturels.

La place des Droits de l'Homme



Un ancrage local fort, un projet
au service des habitants

*Evry, cœur d'agglomération,
pôle d'excellence scientifique et académique du Sud Francilien*

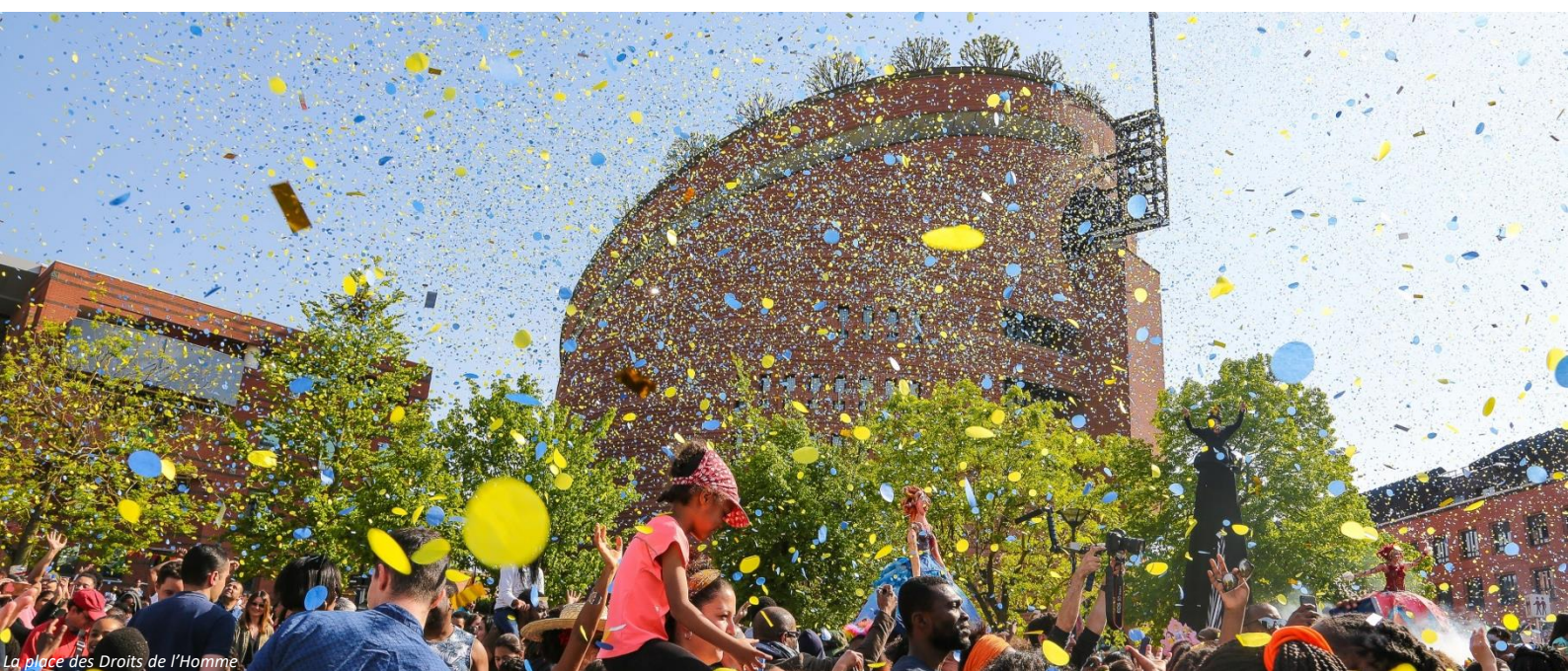
9

*Evry,
ville vivante et attractive pour tous*

17

*Evry, ville durable et verte,
au cadre de vie unique à la porte Sud de Paris*

29



La place des Droits de l'Homme

Evry, cœur d'agglomération, pôle d'excellence scientifique et académique du Sud Francilien



Du fait de son positionnement, son histoire et ses spécificités, Evry est un pôle attractif du Sud Francilien. La ville doit conforter et assumer ce statut dans les années à venir en s'appuyant sur ses atouts.

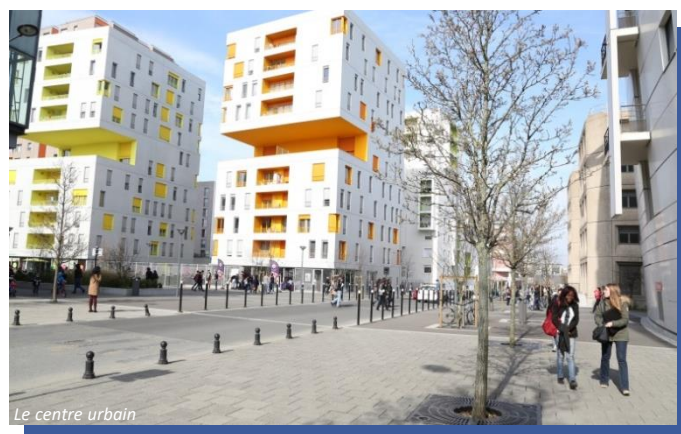
Il s'agira, dans un contexte global concurrentiel et en forte mutation, d'agir pour le maintien et le développement des « attracteurs » forts du territoire mais aussi d'encourager d'autres pistes de développement en faveur de l'excellence, de l'innovation, du rayonnement, du lien social.

Le Génomole

1/ Le chemin parcouru

Depuis 10 ans, le chemin parcouru

- L'affirmation du Génomus comme le premier biocluster français dédié aux biothérapies, aux biotechnologies et à la recherche génétique et génomique.
- Le soutien aux filières innovantes qui s'implantent et se développent sur le territoire (C19 etc.).
- Le développement du campus universitaire et des liens avec le tissu économique local : création du pôle de recherche et d'enseignement supérieur, la Faculté des Métiers, etc.
- Le développement d'un véritable centre assumant des fonctions commerciales, culturelles et civiques.
- Une action conjointe des partenaires publics et privés pour rénover et moderniser le centre commercial Evry 2.
- La rénovation de la gare d'Evry Courcouronnes et l'aménagement du nouveau pôle intermodal d'Evry – Courcouronnes, inauguré en 2009.



3 défis pour l'avenir : l'économie de l'innovation, la santé, la culture

Evry doit se préparer à relever plusieurs défis économiques et sociaux majeurs :

➔ *Le défi de l'économie de l'innovation*

Pour réussir la révolution numérique et plus largement être moteur dans l'économie de l'innovation, Evry doit se préparer à devenir un territoire d'accueil des start-up, incubateurs, co-working, etc. Il s'agira de donner au développement du numérique un rôle de compétitivité mais aussi un rôle social.

➔ *Le défi de la santé*

Evry se doit également de mettre en place une stratégie globale de santé à la fois innovante et de proximité. Pour cela, elle s'appuiera sur le fleuron que constitue l'Hôpital Sud Francilien.

➔ *Le défi de la culture*

Enfin, Evry affirme l'ambition de conduire une politique culturelle multiple et diversifiée pour que la culture joue un rôle de lien social inclusif, favorisant l'accomplissement, l'épanouissement et le développement personnel.

Pour se donner les moyens de relever ces défis, Evry organisera son développement économique autour des axes décrits ci-après.

1/ Pérenniser et permettre le développement des principaux attracteurs : Le Génopole, L' Université le cœur de ville et les services publics rayonnants

Faire du Genopole un symbole fort du développement économique et un véritable marqueur de l'excellence du territoire

Evry constitue un pôle d'excellence santé-génomique de dimension européenne, porté par le Génopole, premier bio-cluster français. Pour le conforter, il s'agira de:

- Lui offrir la possibilité de se développer sur les franges de la RN 7 afin de le faire bénéficier d'un « effet vitrine ».
- Privilégier les liens entre le Genopole, le campus universitaire et les grandes écoles, Safran, l'Hôpital Sud Francilien, etc.
- Intégrer pleinement le Génopole, au sein du territoire et accroître sa visibilité en favorisant son développement dans une logique de campus ouvert sur la ville.
- Accompagner la montée en puissance du Genopole par une revalorisation de l'entrée de ville depuis Corbeil-Essonnes
- Développer une nouvelle polarité économique sur le site du Bois Sauvage, qui puisse s'inscrire à la fois dans une démarche de restructuration globale du quartier et dans une volonté d'inscrire des activités liées au Genopole en entrée de ville

Affirmer et mettre en valeur la vocation universitaire du territoire

Evry est une ville universitaire et doit s'appuyer sur cette composante forte en lui donnant toute sa place dans la ville de demain. Pour cela il est nécessaire de lui permettre de se développer en s'inscrivant dans le tissu urbain.

- Faciliter les besoins éventuels d'extension ou de restructuration de l'Université Évry Val d'Essonne - Paris Saclay notamment dans un objectif de regroupement des entités universitaires.
- Affirmer le caractère urbain de l'Université et faciliter son identification dans le centre urbain.
- Renforcer les connexions, organiser des liaisons entre l'Université, les centres de recherche, les Grandes Ecoles, et la ville.

Au-delà de son insertion urbaine, l'Université doit être confortée dans toutes ses dimensions. Il s'agit pour cela de :

- Poursuivre le développement de liens entre l'Université et le tissu économique de la ville, notamment pour favoriser le maintien des jeunes actifs sortant des filières de formation présentes sur la Ville, au sein du territoire.
- Développer la formation tout au long de la vie en misant sur l'apprentissage et la formation continue.
- Organiser la coopération interdisciplinaire et impulser une synergie Créteil-Evry-Saclay afin de rayonner plus largement encore.

Faire du secteur Agora-Terrasses-Evry 2 le cœur d'un centre-ville moderne, multifonctionnel et attractif

Evry va pouvoir bénéficier d'une convention de revitalisation destinée, sur cinq ans, à redynamiser son centre-ville, à travers la mise en œuvre du plan Action Cœur de Ville. Ce plan a pour objectif de restructurer les centres-villes avec une offre attractive de l'habitat, un développement économique et commercial équilibré, une mise en valeur de l'espace public et le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions.

Evry bénéficie d'un centre commercial en plein cœur de son centre-ville. Il s'agit d'une chance et d'un potentiel majeur d'attractivité pour la ville. En effet, alors que le développement de centres commerciaux aux périphéries des villes montre aujourd'hui ses limites et ses contradictions avec les objectifs et la nécessité de développer des villes durables, le centre commercial Evry 2 constitue un atout certain. Celui-ci doit néanmoins évoluer pour mieux contribuer à la montée en gamme du centre-ville.

- Ouvrir le centre commercial sur le centre urbain afin qu'il y soit totalement ancré et inséré. Cela passe par :
 - **La poursuite de la requalification du centre commercial** et des espaces attenants notamment à travers la redéfinition des quatre faces du centre commercial.
 - **Le réaménagement du boulevard des Champs-Élysées** qui est essentiel pour mieux intégrer Evry 2 à la structure urbaine et assurer une meilleure cohésion entre Courcouronnes et Evry, dans la perspective de la fusion des deux communes.

Conforter Evry dans son rôle de « ville de services publics »

Evry abrite de nombreux équipements et services publics à fort rayonnement qui en font une véritable « ville de Services ». Il s'agit de conforter ce rôle, et pour cela:

- Favoriser le maintien des grands équipements et services publics sur le territoire.
- Travailler à une meilleure connexion et à l'ouverture du centre administratif sur la ville.
- Mieux intégrer les grands pôles institutionnels dans la ville en créant des synergies et des porosités.

Intégrer la santé dans le projet de ville

- Evry, par son adhésion au Réseau des Villes-Santé de l'OMS marque sa volonté d'inscrire la santé au cœur de son projet de ville. Cela implique de prendre en compte l'objectif de « la santé dans toutes les politiques publiques ».

2/ Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour affirmer Evry en tant que centralité et pôle d'excellence

Accroître l'attractivité par un niveau de desserte optimal

- **Améliorer la liaison en RER D vers et depuis Paris.** Pour cela, demander à Île-de-France Mobilités de réviser le Schéma Directeur du RER D datant de 2009 afin de prioriser les investissements indispensables à une amélioration majeure et durable du niveau de l'offre et de la qualité de service à échéance 2021-2025.
- **Réussir la connexion au futur Grand Paris Express.** En 2025, la ligne 15 Sud (Pont de Sèvres/Noisy Champs) du réseau Grand Paris Express sera en correspondance avec le RER D en gare de Vert-de-Maisons, sur les communes d'Alfortville et Maisons Alfort, et permettra une meilleure accessibilité depuis et vers la petite couronne.
- **Accompagner les projets structurants** qui compléteront le maillage entre les principaux pôles d'attractivité de l'agglomération:
 - **La ligne 12 Express du tramway** qui permettra de relier le pôle d'emploi de Massy et sa gare TGV ouvrant le territoire vers le Grand Ouest,
 - **Le Tzen 4** qui circulera sur une voie dédiée de 14km entre Viry-Châtillon et la gare de Corbeil-Essonnes et desservira ainsi la commune d'Evry.
- Mettre à profit les projets d'infrastructures de transports, et en particulier la ligne 12 Express Tramway, pour les connexions et les échanges avec les villes voisines.
- Atténuer la coupure physique que constitue la RN7 et y développer, à terme, un transport en commun sur site propre en direction du pôle multimodal de Juvisy et d'Orly – Rungis.
- Engager la requalification de la gare du Bras de Fer qui deviendra un pôle multimodal de transports.
- Accompagner l'ensemble de ces futurs projets par une exigence dans la qualité et la lisibilité des espaces publics pour tous.

Disposer d'équipements d'envergure et de rayonnement à la hauteur d'un cœur d'agglomération

- Poursuivre des travaux d'envergure sur les équipements structurants du territoire et réaliser les travaux de rénovation des Arènes de l'Agora à travers une réhabilitation permettant de passer d'un palais des sports à une salle à vocation culturelle, comme le Zénith à Paris.

Développer la connectivité et la filière du numérique

Le développement de la créativité et de l'innovation du numérique constituent des aspects majeurs pour la ville d'Evry avec pour ambition de développer le territoire par cette économie créatrice d'emplois. Il s'agira :

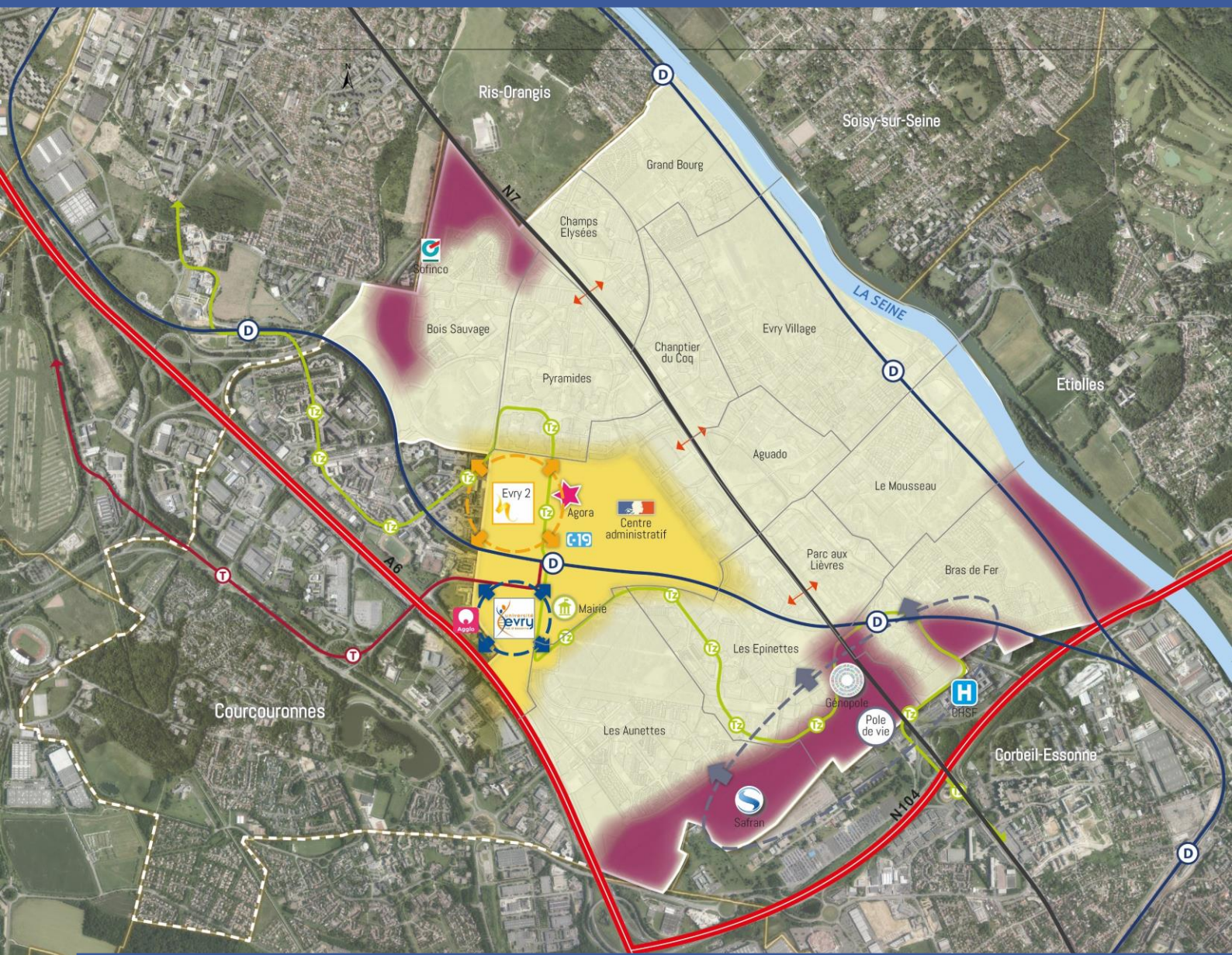
- D'œuvrer pour le déploiement du numérique et de la fibre dans la ville, pour chaque foyer, mais aussi dans les écoles, dans les entreprises et garantir l'appropriation par le plus grand nombre des nouveaux usages liés à Internet.
- De donner les moyens au C19, cluster numérique, de se développer.
- De faire du numérique un outil au service de la transition énergétique (économies d'énergie à distance, etc.).

Accompagner le développement du tissu économique






- Réorganiser, rénover, spécialiser et équiper les zones d'activités.
- Faciliter la reconquête des locaux vacants et la modernisation du parc de bureaux.
- Offrir du foncier et des locaux pour faciliter l'accueil de futures entreprises.
- Favoriser le potentiel de développement de l'activité portuaire.

2/ Les orientations pour l'avenir







3 défis pour l'avenir : l'économie de l'innovation, la santé, la culture



Pérenniser et permettre le développement des principaux « attracteurs »

-  Le Génopole
-  Le centre urbain et toutes ses composantes dont :
-  La vocation universitaire, grandes écoles
-  Les services publics
-  Cœur de ville

Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour affirmer Evry en tant que centralité et pôle d'excellence

-  Les transports : Tramway 12 Express tramway , Tzen 4
- 
- 
-  Les équipements : l'Agora, etc.
-  Les activités
-  Evry 2

-  La Seine
-  La Préfecture
-  La Mairie
-  L'Agglomération
-  L'Hôpital Sud Francilien
-  Les principaux axes routiers
-  Le RER D

Evry, ville vivante et attractive pour tous



La place des Droits de l'Homme

Evry a toujours été une ville dynamique et vivante pour tous et doit le rester dans les années à venir. Les actions qui ont été engagées et menées depuis plus de 10 ans ont permis de réparer, protéger et développer la ville et ses quartiers. Aujourd'hui, la Ville souhaite plus que jamais poursuivre ces efforts.

1/ Le chemin parcouru

Depuis 10 ans, le chemin parcouru

Depuis 10 ans, la ville est intervenue de manière volontariste dans les quartiers avec pour objectifs de réparer, protéger et développer au travers de:

La rénovation et la requalification de nombreux quartiers :

- **Les Pyramides** à travers un programme ANRU, ce qui a permis d'intervenir dans différents domaines : les équipements, les espaces publics, les logements.
- **Le quartier Bois Sauvage** avec des opérations de démolition / reconstruction de logements, le réaménagement d'espaces publics, etc.
- **Champtier du Coq** avec une rénovation urbaine qui a porté sur le bâti (rénovation des logements), et les espaces publics.



L'émergence d'un véritable centre-ville dans toutes ses composantes :

- Logements : réalisation de plus de 1000 logements
- Transports : rénovation de la gare d'Evry Courcouronnes (aménagement du nouveau pôle intermodal).
- Equipements : réalisation d'un nouveau groupe scolaire (l'école Aimé Césaire).
- Commerces : réalisation de locaux commerciaux en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation. Ouverture d'un nouveau marché.
- L'aménagement d'espaces publics.



L'amélioration du niveau d'équipements et de desserte :

- De nouveaux équipements : médiathèque Albert Camus, complexe sportif Jean-Louis Moulin, etc.
- L'aménagement de nouvelles circulations douces.



3 Les défis à relever pour l'avenir : réparer, protéger, développer

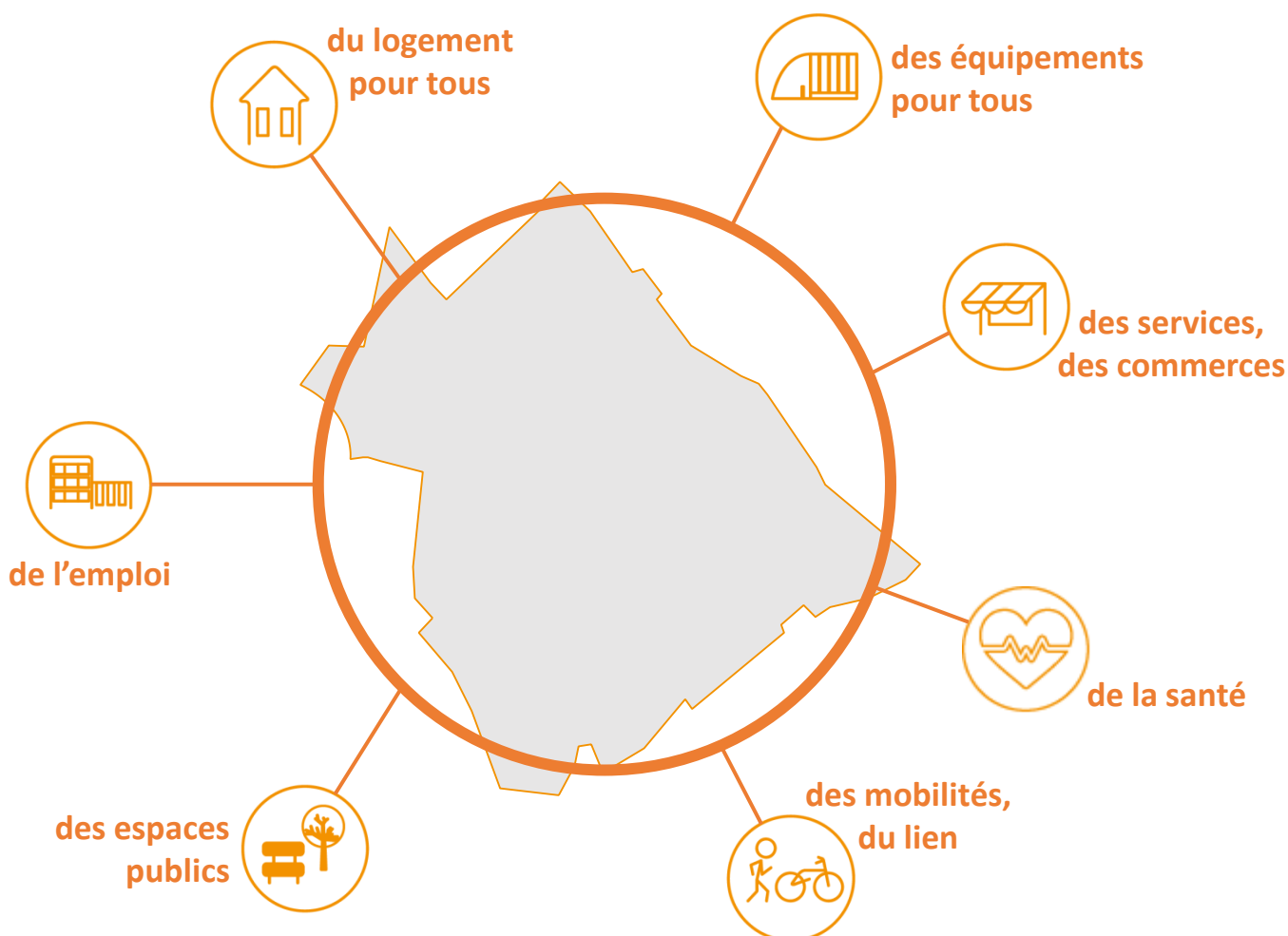
➔ Un projet d'ensemble

Ce projet d'ensemble fondé sur l'égalité sociale et territoriale, l'inclusion, et la solidarité, repose sur une action volontariste de la ville pour réparer et répondre aux nouveaux défis urbains.

Il s'agit ainsi d'intervenir de manière spécifique sur chaque quartier (réparer, protéger), en s'appuyant en priorité sur le potentiel de foncier mutable au sein des espaces urbains existants.

Mais ces défis nécessitent aussi d'engager des projets urbains et extensions indispensables, dans une cohérence d'ensemble (développer).

Pour répondre à ces défis, l'action municipale visera ainsi à renforcer l'attractivité au bénéfice de tous, dans une approche transversale pour mettre en valeur ce cadre de vie unique aux portes de Paris.



1/ Doter la ville d'un parc de logements diversifié, moderne et attractif, assurant un parcours résidentiel complet

Intégrer, de manière transversale, la question de la santé dans les futurs projets et aménagements urbains.

Mener une action volontariste sur le parc existant en termes d'amélioration de l'habitat.

- Favoriser l'amélioration de l'habitat tant dans le parc social, en partenariat avec les bailleurs, que dans le parc privé.
 - Accompagner les copropriétés dégradées dans l'entretien de leur patrimoine bâti, à l'image des actions en cours sur les copropriétés de Petit Bourg par exemple.
 - Accompagner les parcours résidentiels dans le cadre d'opérations de requalification à l'image de celle menée rue Pastré à Evry Village.
- Encourager l'amélioration des performances énergétiques de l'ensemble du parc existant et accompagner les occupants d'habitations anciennes pour la rénovation énergétique de leur logement.

Développer une offre nouvelle en logements permettant de diversifier le parcours résidentiel

Il s'agit de permettre à tous les Evryens de rester à Evry dans un objectif de mixité sociale : développement d'une offre pour les jeunes, les familles, les personnes âgées, les classes moyennes ou supérieures, etc.

L'ambition de la ville est de produire des logements de qualité qui répondent aux besoins actuels d'habiter et qui s'intègrent harmonieusement dans leur environnement. La nouvelle offre de logements et d'hébergements diversifiée doit intégrer la production de logements individuels notamment.

- Garantir une insertion urbaine et paysagère qualitative pour tous les projets
- Développer des modes d'habiter innovants.
- Concevoir des programmes de logements à l'architecture soignée.
- Permettre la construction de logements aux surfaces généreuses et disposant de prolongements extérieurs.

Réparer

De nombreux quartiers ont bénéficié d'opérations de rénovation et de requalification urbaine ces dernières années, notamment à travers le programme ANRU. Il s'agit aujourd'hui de finaliser ce travail sur certains quartiers, mais aussi de poursuivre les efforts sur d'autres, notamment dans le cadre du NPNRU, dans une approche systémique (intégrant transports, commerces, insertion, etc.) et en articulant rénovation-peuplement-efficience des bailleurs.

Le quartier Pyramides

- Poursuivre les actions engagées sur le secteur de l'ex-Caravelle.
- Poursuivre la réhabilitation du secteur des Miroirs avec
 - La démolition de la dalle, des bureaux et du foyer de travailleurs migrants
 - La restructuration de la gare et des voies du TCSP en vue de l'arrivée du TZEN 4
 - La création d'un aménagement paysager, d'un espace de transition, de respiration au sein de ce quartier dense.

Le quartier Bois Sauvage

- Poursuivre l'aménagement d'espaces publics de qualité avec la réhabilitation de la place Camille Guérin, du square, ou encore de la rue Émile-Roux.
- Ouvrir le quartier avec notamment la création de nouvelles rues.
- Accompagner ces aménagements par l'implantation de commerces d'hyper-proximité et services.

Le quartier Parc aux Lièvres

- Aménager des espaces urbains caractérisés par la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture et les relations avec le reste de la ville, la qualité des espaces publics.
- Renforcer la diversification et le désenclavement du quartier.

Protéger

L'objectif est d'accompagner, de mettre en valeur et de préserver les identités architecturales, urbaines et paysagères propres à chaque quartier.

Les quartiers résidentiels

Les quartiers pavillonnaires sont une composante essentielle de la qualité du cadre de vie d'Evry. Il est nécessaire de veiller à leur maintien, bien sûr, mais aussi à leur bon fonctionnement.

- Préserver les identités architecturales, urbaines et paysagères propres à chacun des quartiers pavillonnaires de la ville : Grand Bourg, Le Mousseau, Bras de Fer, Les Aunettes, etc;
- Permettre de légères évolutions pour répondre aux besoins des habitants, tout en conservant l'équilibre et le cadre de vie des quartiers pavillonnaires.
- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des quartiers à dominante de collectifs en encadrant plus finement leur évolution : Champs Elysées, Champtier du Coq, Aguado, Le Mousseau, Les Epinettes, Les Aunettes

Evry village, les coteaux

Evry village a gardé ses particularités de village ancien et constitue un témoignage du passé de la ville à préserver et à mettre en valeur. Plus largement, les coteaux accueillent une diversité de formes urbaines et une richesse patrimoniale et paysagère à maintenir.

- Préserver et mettre en valeur le tissu ancien de village ainsi que l'environnement paysager du quartier.
- Valoriser les coteaux à travers un développement maîtrisé qui permette l'accueil de logements attractifs tout en veillant à leur bonne insertion dans le paysage.

Développer

Pour qu'Evry reste une ville vivante, dynamique, et attractive pour tous, il faut également poursuivre son développement à travers des projets ambitieux qui s'intègrent dans un projet de territoire global et cohérent. Cela concerne des projets qui ont été engagés et qu'il convient désormais de poursuivre, à l'image du centre urbain, de nouveaux projets structurants pour le territoire à court et moyen terme (Canal Europe, Evry Sud), ainsi que des secteurs de réflexion à plus long terme.

Le centre urbain

Le projet centre-ville a permis de faire émerger une réelle centralité à Evry qui ne demande qu'à être affirmée et valorisée dans les années à venir.

- Finaliser le projet centre-ville avec l'ambition d'en faire un centre urbain habité, vivant, animé.
- Intégrer pleinement l'Université au centre urbain dans une logique de mixité fonctionnelle.
- Mettre en avant l'atout majeur que constitue la présence du centre commercial en cœur de ville pour développer l'attractivité du centre-ville d'Evry.

Canal Europe

Ce projet mené à l'échelle de l'Agglomération constitue une opportunité majeure pour accueillir des logements diversifiés au sein d'un quartier durable qui valorisera l'entrée de ville depuis la RN449.

- Accompagner, en partenariat avec l'Agglomération, la création de cet éco quartier sur deux communes, Courcouronnes et Evry, avec l'ambition de développer les liens, connexions, et porosités.
- Etre ambitieux dans la volonté de réaliser un quartier 100% durable en déclinant cette démarche dans toutes les composantes du futur quartier.
- Accueillir entre 450 et 500 logements au sein de ce quartier pour la partie située sur le territoire d'Evry.
- Penser en amont les liens de ce futur quartier avec les quartiers Bois Sauvage et Pyramides ainsi que le centre-ville.
- Accompagner la réalisation du quartier avec l'arrivée du bus à haut niveau de service T-Zen 4.

2/ Les orientations pour l'avenir

Le projet Evry Sud (Bras de Fer et Parc aux Lièvres)

L'ambition est de faire émerger un nouveau quartier dans Evry Sud avec l'objectif d'améliorer durablement le cadre de vie pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

- Poursuivre la rénovation des quartiers sur le secteur Evry Sud avec les projets sur Bras de Fer et Parc aux Lièvres.
- Réaliser environ 1 100 logements d'ici 2025 sur le secteur Bras de Fer et Parc aux Lièvres, dans le prolongement du projet îlot dit Caisse d'Épargne.
- Engager la requalification urbaine, rétablir la mixité sociale, et améliorer les conditions d'habitat sur le secteur Parc aux Lièvres, ce qui passe par de la démolition / reconstruction, de la réhabilitation, rénovation en profondeur, du patrimoine conservé, ou encore de la requalification d'espaces publics, avec, à terme, la possibilité de réaliser de nouveaux logements.

Les Aunettes

L'objectif est de réaliser un programme de logements dans un environnement entre ville et jardin.

- Donner priorité à la diversité fonctionnelle (logements, artisanat, petites entreprises) mais aussi de typologie d'habitat (de l'individuel au collectif avec le souci d'offrir un maximum d'espaces extérieurs par logement).
- Apporter une haute qualité environnementale au projet.

Bois Sauvage

En complément des actions qui ont été mené dans le cadre de l'ANRU, il s'agit de créer une nouvelle offre de logements de qualité dans ce secteur, aux abords du parc des Loges et à proximité de toute commodité et du projet de Tzen 4.

- Développer un équilibre social dans ce secteur à travers une nouvelle offres en logements.
- Privilégier une urbanisation en frange du parc des Loges pour offrir des vues dégagées vers ce poumon vert.
- Créer du lien, des porosités, à travers ce projet, entre Coucouronnes, le quartier Bois Sauvage, les Pyramides et le centre urbain, en complément du projet Canal Europe.

Le secteur RN7 / site du Rouillon

Engager une réflexion sur le devenir du site du Rouillon et des abords de la RN7.

Les berges de Seine

Engager une réflexion sur la mise en valeur des berges de Seine.

La volonté de privilégier un urbanisme de renouvellement urbain, sur un principe de faire la ville sur la ville, se traduit dans ces différents projets visant à réparer, rénover.

Pour autant, les nouveaux projets (Canal Europe, Rouillon, etc.) nécessitent un développement de l'espace urbain. Celui-ci sera maîtrisé et se limitera à 3,5 à 4% environ de la superficie du territoire.

2/ Mettre en œuvre les conditions d'accompagnement des projets

Tirer parti du programme « Action cœur de ville »

- Travailler, dans le cadre du programme « Action cœur de ville », à des actions innovantes permettant d'améliorer durablement le cadre de vie de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

Faire d'Evry un territoire facile à parcourir par tous : développer les liens entre quartiers et faciliter les mobilités.

Poursuivre le développement des mobilités et du réseau de circulations douces avec l'objectif de mieux connecter les quartiers, les lieux de vie, de travail, d'habitat, etc. Il s'agit de promouvoir les mobilités actives (vélos, piétons, etc.), en développant les aménagements apaisant la circulation automobile et laissant une très large place aux autres usagers de l'espace public. Dans cette optique :

- Affirmer une logique d'intermodalité et de multimodalité en développant les mobilités actives autour des gares, points majeurs de convergence mais aussi des établissements d'enseignement supérieur, des administrations, des grands pôles économiques et commerciaux, des principaux équipements scolaires, culturels ou sportifs.
- Valoriser et rendre plus visible le réseau existant de circulations douces à travers un effort d'entretien.
- Relier les pistes cyclables entre elles afin de donner de la cohérence à l'ensemble et de constituer un réseau continu, confortable et sûr.
- Définir des axes stratégiques, prioritaires, à développer :
 - Matérialiser dans l'espace public des parcours, notamment vers le centre urbain, en améliorant la signalétique par exemple.
 - Etablir des connexions entre le quartier en renouvellement du Bois Sauvage et le futur projet Canal Europe.
 - Recréer un lien entre Parc aux Lièvres et Bras de fer et reconfigurer les espaces publics à l'échelle du piéton.
 - Créer des liens entre les quartiers et atténuer les coupures, en particulier l'impact de la RN7.
 - Développer des liaisons douces vers ou entre les parcs et vers la Seine.

2/ Les orientations pour l'avenir

Assurer le développement des alternatives à la voiture et notamment :

- Développer l'économie du partage, collaborative ou participative : co-voiturage, location de voiture de particulier à particulier, etc.
- Développer un réseau de transports collectifs à la demande, l'électromobilité ou les véhicules autonomes.
- Améliorer encore l'offre de bus en renforçant une offre ciblée qui recherche l'adaptation aux modes de vie évolutifs des habitants, salariés etc. (ouverture des magasins le week-end, hausse des déplacements en heures creuses etc.)

Prendre en compte la nécessité d'accessibilité en voiture en améliorant la capacité de stationnement.

- Développer le stationnement autour des gares et des principaux pôles de vie, de travail.
- Reconquérir le stationnement sous utilisé des résidences.

De manière transversale, améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en poursuivant les actions pour faciliter l'accès de tous aux transports.

Accompagner le développement urbain avec un niveau d'équipements et de services qui réponde au mieux aux besoins des habitants

Il s'agit d'investir pour l'avenir de la jeunesse, agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, garantir un service public optimal, reconnaître l'action associative comme essentielle au développement des quartiers, donner les moyens aux habitants de participer à la vie de leur quartier.

L'ambition d'être une ville populaire, vivante, et attractive passe nécessairement par un niveau de service efficient et adapté aux besoins de tous.

Il faut pour cela disposer d'équipements modernes et adaptés.

- Poursuivre l'effort concernant la rénovation, la modernisation et la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite d'équipements datant de la Ville Nouvelle parfois vieillissants.
- Réfléchir et mettre en œuvre des usages partagés, mutualisés des équipements dans une perspective d'optimisation d'usage.

Mobiliser la culture comme vecteur de réflexion, d'ouverture d'esprit et d'apprentissage, diffuser la culture hors les murs et travailler les synergies et les complémentarités des équipements culturels à l'échelle de l'Agglomération.

- Développer une culture partagée, solidaire, en accordant la priorité à l'éducation artistique et culturelle accessible à tous tout au long de la vie.

Développer des équipements de proximité nécessaires à tous les publics et tous les âges de manière à répondre au mieux à la diversité de la population Evryenne.

- Adapter le niveau d'équipements scolaires, périscolaires, et petite enfance aux futurs besoins en prenant en compte les constructions de logements en cours et à venir.
- Soutenir l'action éducative et mettre en œuvre un dispositif de seconde chance, palliatif mais aussi préventif (en anticipation des mutations technologiques du monde du travail).
- Maintenir le niveau d'équipements et de services pour les jeunes, les personnes âgées...
- Garantir un niveau d'équipements administratifs, et de santé, de proximité dans les quartiers.
- Faire du sport un facteur de bien-être et donc construire de nouveaux équipements sportifs modernes et durables, permettant de répondre au développement des clubs et à la formation d'athlètes.

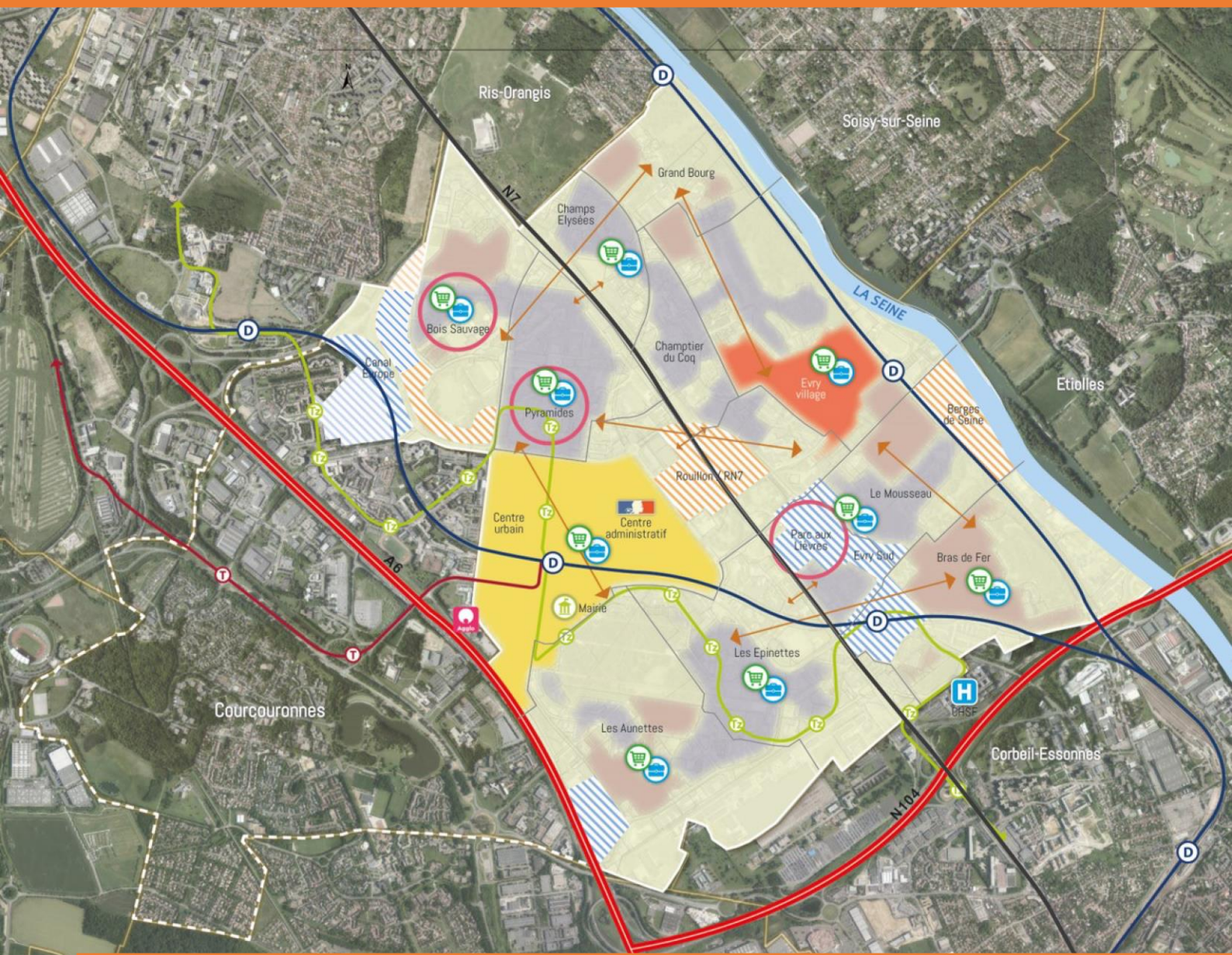
Assurer les conditions de fonctionnement du commerce et des services de proximité

L'objectif est de garantir l'existence d'un tissu commercial et de services de proximité dans tous les quartiers. Pour cela, il est nécessaire de le faire vivre mais aussi de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui.





- Développer une offre commerciale, complémentaire au centre commercial Evry 2, qui soit support d'animation des espaces publics.
- Sur Evry Sud, faire émerger une nouvelle polarité commerciale au pied de la gare du Bras de Fer et maintenir un pôle commercial d'hyper-proximité dans le quartier Parc aux Lièvres / Bras de Fer.



2/ Les orientations pour l'avenir

3 défis à relever pour l'avenir : réparer, protéger, développer





Doter la ville d'un parc de logements diversifié, moderne et attractif

-  **Réparer** : finaliser les programmes ANRU, engager les programmes NPNRU
-  **Protéger** : les quartiers résidentiels de collectifs et de pavillonnaires
-  Evry village
-  **Développer** : le centre urbain à finaliser

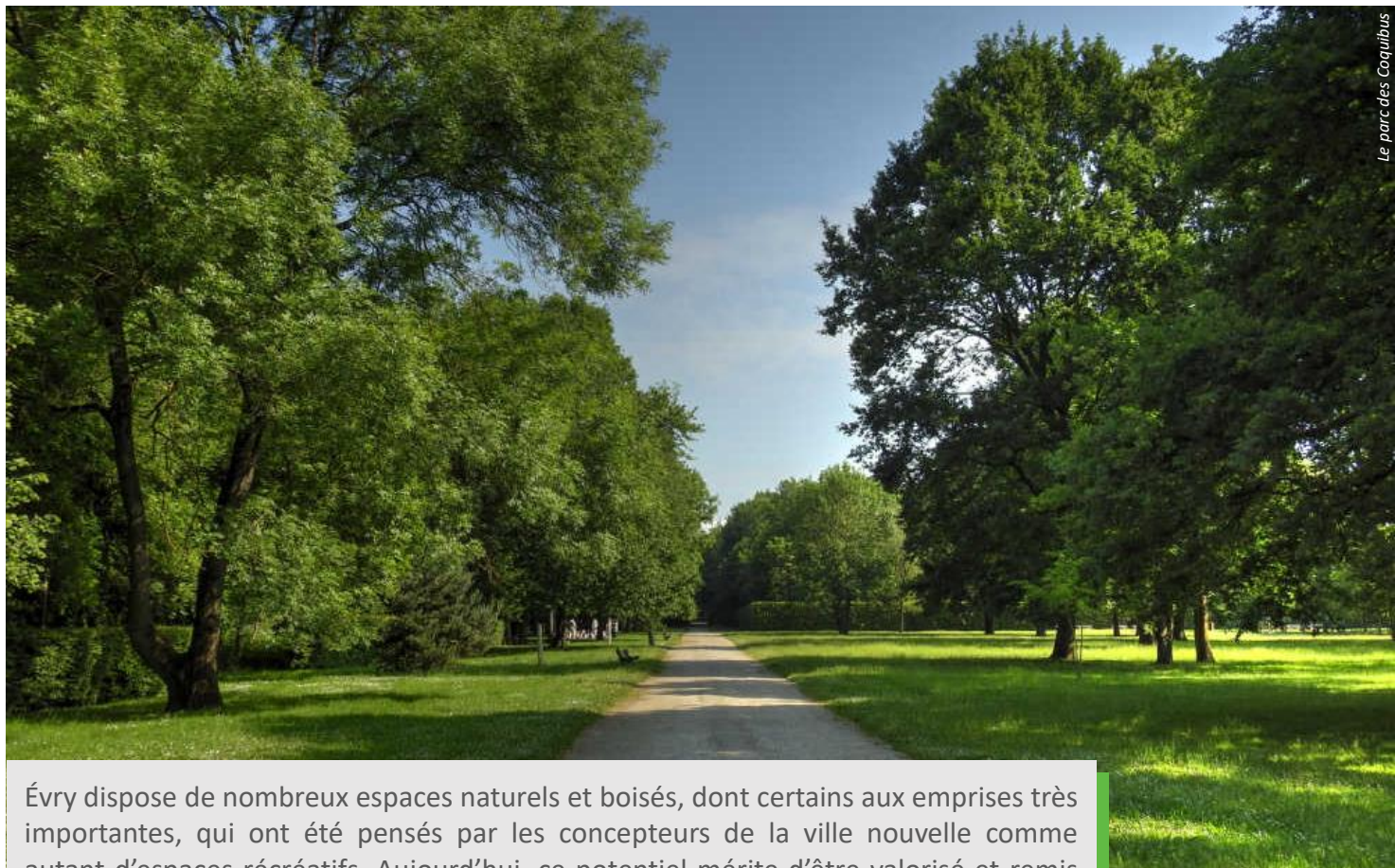
-  les projets à court, moyen, terme
-  et les secteurs de réflexion à long terme

Mettre en œuvre les conditions d'accompagnement des projets

-  Assurer un niveau d'équipements, de commerces, de services qui réponde au mieux aux besoins
-  Développer les liens, connexions entre les quartiers

-  La Seine
-  La Préfecture
-  La Mairie
-  L'Agglomération
-  L'Hôpital Sud Francilien
-  Les principaux axes routiers
-  Le RER D

Evry, ville durable et verte, au cadre de vie unique à la porte Sud de Paris



Le parc des Coquibus

Évry dispose de nombreux espaces naturels et boisés, dont certains aux emprises très importantes, qui ont été pensés par les concepteurs de la ville nouvelle comme autant d'espaces récréatifs. Aujourd'hui, ce potentiel mérite d'être valorisé et remis au cœur du projet de territoire communal.

Le développement des énergies renouvelables et plus largement un développement urbain plus sobre sont également des ambitions fortes portées par la commune pour les années à venir, dans la continuité du plan climat communal et du plan climat en cours d'élaboration par l'agglomération.

Le territoire communal est soumis à des risques naturels importants et à des nuisances et pollutions qu'il faut anticiper en amont de tout projet d'aménagement.

Enfin, la ville dispose d'un patrimoine bâti et paysager riche et diversifié qu'il s'agit de mettre en avant dans les années à venir.

1/ Le chemin parcouru

Depuis 10 ans, le chemin parcouru

Depuis 10 ans, la ville a pérennisé son caractère de ville verte, en réaménageant des parcs et espaces verts et en permettant la réappropriation de certains d'entre eux par les habitants.

En parallèle, des actions ont été engagées pour une maîtrise durable de l'énergie au sein des nouveaux projets et plus globalement à l'échelle de la ville. La décennie a été marquée par:

- Le réaménagement d'une partie des berges de Seine.
- La ré-ouverture au public du Parc des Tourelles.
- La création du parcours santé du Parc des Coquibus
- Une étude réalisée par l'agglomération sur la production d'énergies renouvelables sur le territoire.
- Un raccordement à l'éco-site de Vert-le-Grand afin de mettre en place un mix énergétique pour le réseau de chaleur.
- L'adoption par la Région du SRCE et par la communauté d'agglomération en 2015 du Schéma directeur de la biodiversité urbaine.
- Une amélioration globale de la qualité de l'eau de la Seine pour l'état écologique mais une dégradation pour l'état chimique.
- Des travaux d'amélioration de la station d'épuration d'Évry et un schéma Directeur d'assainissement approuvé le 1er décembre 2015.

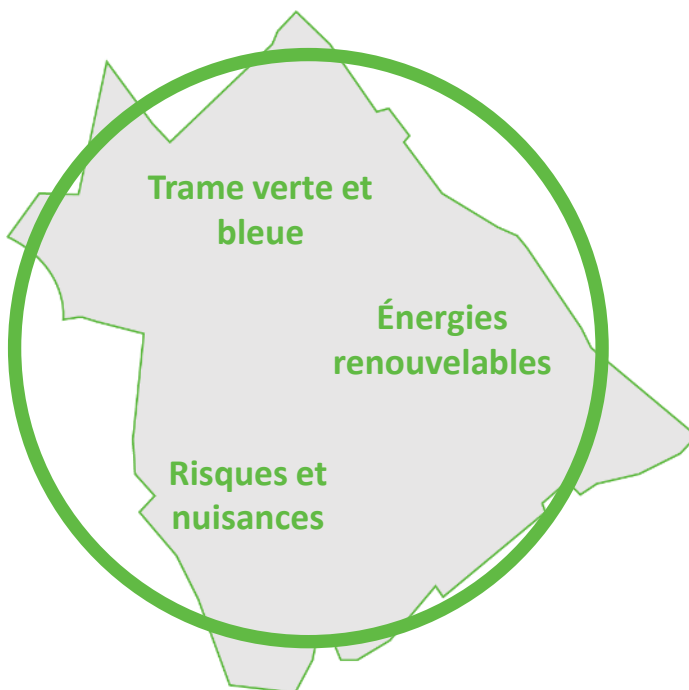


3 ambitions au cœur du projet : la trame verte et bleue, les énergies renouvelables, les risques et nuisances

Trame verte et bleue

Valoriser les parcs existants, mais également reconquérir les berges de Seine, notamment pour leur rôle :

- dans la trame verte et bleue (réservoirs de biodiversité et supports de continuité écologique),
- d'espaces de détente et de loisirs, supports de lien.



Énergies renouvelables

Mettre en œuvre une politique énergétique incitant à l'utilisation des énergies renouvelables, afin de réussir la transition énergétique.

Poursuivre les orientations définies dans le Plan Climat de la Ville, afin de permettre un développement urbain plus sobre.

Risques et nuisances

Prendre en compte et anticiper en amont de tout projet la présence de risques et nuisances.

2/ Les orientations pour l'avenir

1/ S'appuyer sur le caractère vert et durable d'Evry pour conforter la qualité du cadre de vie

Préserver et conforter la trame verte et bleue et les continuités écologiques

- Préserver les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques que constituent la Seine et les coteaux, ainsi que les zones humides.
- S'appuyer sur les parcs et les berges de Seine pour qu'ils constituent une véritable armature structurante de la trame verte et bleue du territoire. Les espaces boisés qui dominent la Seine pourront former, à terme, un parc des coteaux.
- Améliorer les continuités écologiques, notamment dans les nouveaux projets et plus spécifiquement, intégrer la question de la trame verte dans les nouveaux projets de construction, à travers la réalisation de toitures ou murs végétalisés notamment.

Inscrire la solidarité et la santé au cœur du projet

- La santé est l'un des meilleurs indicateurs de l'atteinte des objectifs de développement durable par les villes, et contribue à rendre les villes inclusives, sûres et résilientes pour l'ensemble de la population. Cela vaut pour certaines actions qui peuvent être plus explicitement fléchées "santé" en modifiant des conditions de vie potentiellement pathogènes dans des environnements mesurables, tangibles, comme l'habitat, les transports, l'aménagement urbain, mais aussi pour des environnements relationnels comme le lien social, la proximité, les aménités.

2/ Mettre en œuvre les conditions de confortation du cadre de vie

Conforter la vocation de détente et de loisirs des parcs et espaces verts

- Permettre un véritable maillage physique de ces espaces, via les transports en commun et/ou les liaisons douces.
- Rendre plus urbains les espaces verts pour permettre leur appropriation par les habitants.
- Développer les jardins familiaux et les espaces partagés, dans la continuité de ce qui existe déjà dans la commune.

Faire de la Seine et de ses berges une composante à part entière de la ville

La Seine est une composante forte du territoire, et la ville doit s'ouvrir vers ce secteur porteur d'enjeux environnementaux majeurs : paysage, continuité écologique... mais également porteur de développement.

- Reconquérir les berges de Seine en les rendant accessibles au public, et en y développant des programmations de loisirs (parcours sportif, zones de pique-nique, jardins familiaux, accueil de péniches de loisirs, etc.).
- Profiter des aménagements de la Scandibérique (eurovélo 3) pour offrir aux Evryens des possibilités de mobilités douces le long de la Seine.

Améliorer la prise en compte de l'écologie dans la gestion de l'eau et des espaces verts

- Poursuivre la politique « zéro phyto » permettant d'améliorer la biodiversité dans les espaces verts.
- Améliorer la qualité des rejets dans la Seine pour permettre une meilleure qualité de l'eau.

2/ Les orientations pour l'avenir

Développer les énergies renouvelables et le réseau de chaleur dans une perspective de transition énergétique et écologique

Poursuivre les objectifs de diversification de l'apport énergétique pour le réseau de chaleur notamment dans les nouveaux projets.

- Poursuivre les études concernant le Plan Climat Énergie à l'échelle de l'Agglomération.
- Étendre le réseau de chaleur et poursuivre son alimentation par des énergies renouvelables.
- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments individuels et collectifs afin de limiter les consommations énergétiques.
- Favoriser l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants et les moderniser (notamment les équipements publics) afin de réduire l'empreinte carbone.

Mettre en place une politique écologique transversale en étudiant les possibilités de production locale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, etc.

Améliorer la gestion et la collecte des déchets, et plus spécifiquement les pratiques de tri des déchets et favoriser le recyclage et le développement de l'économie circulaire.

Développer des îlots de fraîcheur dans le cadre des nouveaux projets.

Limiter l'exposition de la population aux risques, et lutter contre les nuisances et les pollutions

Le territoire communal présente des risques naturels, notamment des risques d'inondation liés à la présence de la Seine, mais est également concerné par des nuisances et pollutions émanant notamment des grands axes routiers traversant le territoire (A6, RN7...). Tous ces éléments doivent être pris en compte et anticiper en amont de tout projet.

- Prendre en compte le PPRi de la Seine dans tout projet d'aménagement concerné par ce document.
- Intégrer les risques et nuisances dans les futurs projets dès leur conception.
- Rester vigilant sur les pollutions liées aux activités présentes sur le territoire communal et notamment prévoir des études de sol avant de construire sur des sites pollués ou potentiellement pollués.
- Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture afin de limiter les nuisances sonores mais aussi les émissions de gaz à effet de serre.
- Vérifier la capacité des réseaux pour les nouvelles opérations afin d'éviter les problèmes d'engorgement des réseaux et donc des risques d'inondation indirects.
- Proposer des mesures alternatives paysagères d'absorption des eaux pluviales, le règlement d'assainissement imposant déjà l'infiltration à la parcelle. Cela permet en effet de limiter les ruissellements et donc les inondations potentielles.

Protéger, entretenir et valoriser le patrimoine bâti

La ville d'Évry dispose d'un patrimoine riche et diversifié qu'il faut préserver et mettre en avant pour en faire un atout en termes d'image mais aussi et surtout pour valoriser le cadre de vie de tous les Evryens.


- Identifier et préserver le patrimoine du Village et des coteaux.
- Identifier et valoriser le patrimoine du 20^{ème} siècle, issu de la Ville Nouvelle.
- Donner à voir aux Evryens les sites remarquables qui constituent de véritables écrins tout en se donnant les moyens de la réhabilitation du patrimoine.
- Localiser et préserver les principaux cônes de vue qui forment des échappées visuelles vers les parcs et la vallée de la Seine.

2/ Les orientations pour l'avenir

3 ambitions au cœur du projet : la trame verte et bleue, les énergies renouvelables, les risques et nuisances




S'appuyer sur le caractère vert et durable d'Evry pour conforter la qualité du cadre de vie

 Conforter la trame verte et bleue en s'appuyant sur les principaux parcs et espaces verts...


 ...et notamment le long des berges de Seine

 Améliorer les continuités écologiques

 Préserver et valoriser les berges de Seine

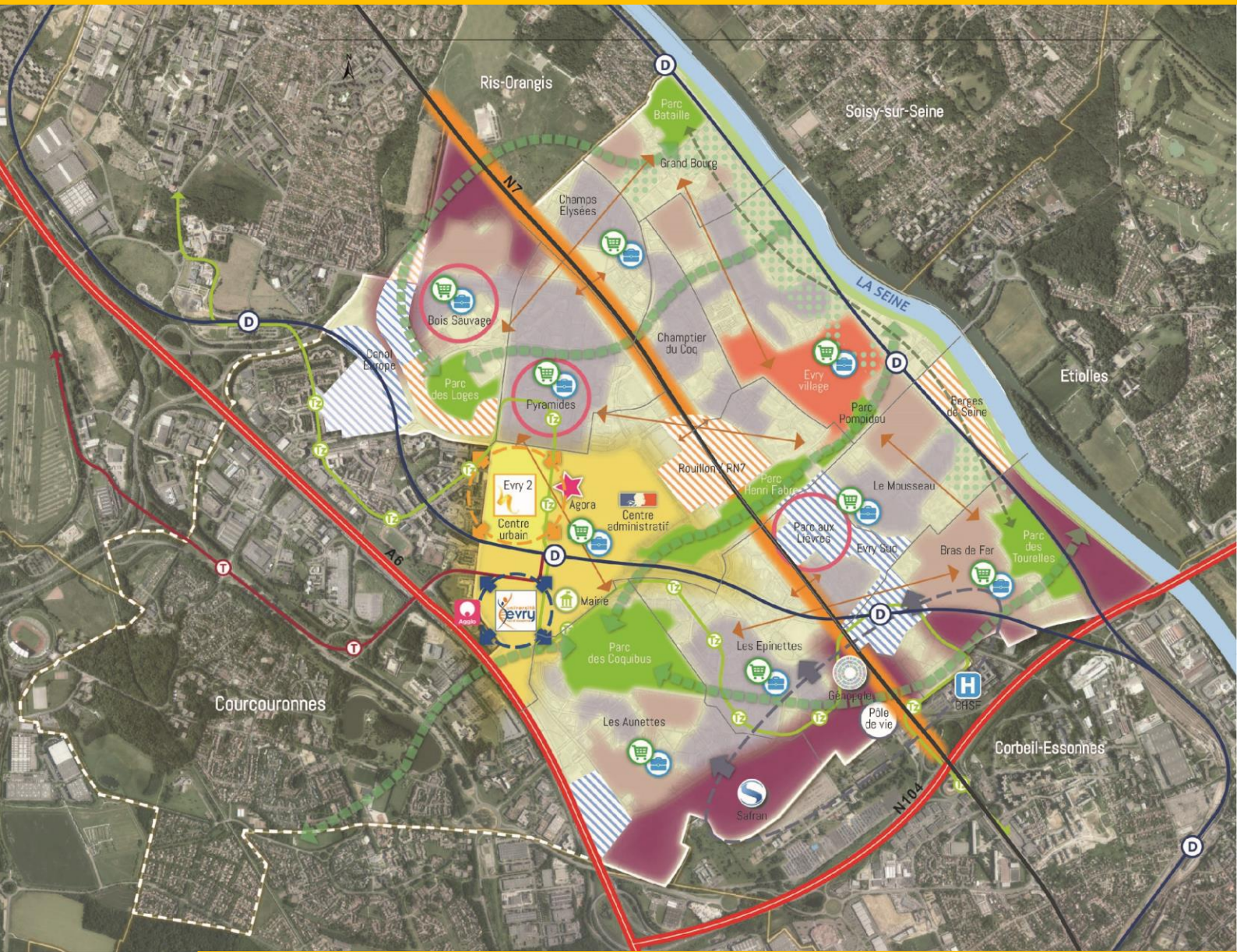
 S'appuyer sur la trame verte pour recréer du lien entre les quartiers

 Limiter les nuisances liées aux bruits

-  La Seine
-  La Préfecture
-  La Mairie
-  L'Agglomération
-  L'Hôpital Sud Francilien
-  Les principaux axes routiers
-  Le RER D

Carte de synthèse des orientations

Un ancrage local fort, un projet
au service des habitants



**Evry, cœur d'agglomération,
pôle d'excellence scientifique et académique du Sud Francilien**






**Evry,
ville vivante et attractive pour tous**

**Evry, ville durable et verte,
au cadre de vie unique à la porte Sud de Paris**

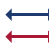



-  La Seine
-  La Préfecture
-  La Mairie
-  L'Agglomération
-  L'Hôpital Sud Francilien
-  Les principaux axes routiers
-  Le RER D

Evry, cœur d'agglomération, pôle d'excellence scientifique et académique du Sud Francilien

Pérenniser et permettre le développement des principaux « attracteurs »





-  Le Génopole
-  Le centre urbain et toutes ses composantes dont :
-  La vocation universitaire, grandes écoles
-  Les services publics
-  Cœur de ville


Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour affirmer Evry en tant que centralité et pôle d'excellence

-  Les transports : Tramway 12 Express tramway, Tzen 4
-  Les équipements : l'Agora, etc.
-  Les activités
-  Evry 2



Evry, ville vivante et attractive pour tous

Doter la ville d'un parc de logements diversifié, moderne et attractif

-  **Réparer** : finaliser les programmes ANRU, engager les programmes NPNRU
-  **Protéger** : les quartiers résidentiels de collectifs et de pavillonnaires
-  Evry village
-  **Développer** : le centre urbain à finaliser







-  les projets à court, moyen, terme
-  et les secteurs de réflexion à long terme

Mettre en œuvre les conditions d'accompagnement des projets

-  Assurer un niveau d'équipements, de commerces, de services qui réponde au mieux aux besoins
-  Développer les liens, connexions entre les quartiers

Evry, ville durable et verte, au cadre de vie unique à la porte Sud de Paris

S'appuyer sur le caractère vert et durable d'Evry pour conforter la qualité du cadre de vie

-  Conforter la trame verte et bleue en s'appuyant sur les principaux parcs et espaces verts...
-  ...et notamment le long des berges de Seine
-  Améliorer les continuités écologiques
-  Préserver et valoriser les berges de Seine
-  S'appuyer sur la trame verte pour recréer du lien entre les quartiers
-  Limiter les nuisances liées aux bruits